

## RESTRICTION SUR L'ADMISSIBILITÉ DES SPECTATEURS AUX ÉVÉNEMENTS PRIMAIRE

- Les événements se déroulent dans les d'écoles secondaires offrant leur installation gratuitement ;
- Les événements peuvent se dérouler lors de journées pédagogiques de ses écoles, donc des journées de semaine où des enseignants sont présents et en période de travail ;
- Certaines installations ne possèdent pas d'estrades, rendant difficile l'accueil et la gestion des spectateurs ;
- Les écoles assument les frais engendrés par l'accueil des événements, en limitant l'accès aux spectateurs, nous réduisons ainsi le temps et les endroits d'entretien d'après-événement ;
- En limitant la présence des spectateurs, le personnel présent peut assurer une meilleure gestion de l'événement et le bon déroulement de celui-ci ;
- Un avis écrit est envoyé aux écoles par le RSEQLL si et seulement si, lors des journées de fin de semaine, les spectateurs sont admis lors des événements ;
- Si c'est possible, lors de la remise des médailles/bannières des tournois amicaux et Championnat Régional Scolaire, le RSEQLL invitera les spectateurs à rejoindre les élèves-athlètes sur le terrain afin d'y assister.

### **Le respect des ratios demandés sont importants pour plusieurs raisons :**

- Assure le contrôle des gens ayant accès à l'évènement, assurant ainsi la sécurité des élèves ;
- Assure la présence d'un responsable en tout temps, par exemple, en cas de blessure où l'intervenant doit s'absenter avec un élève, ou tout autre raison hors de contrôle ;
- Assure que celui-ci réponde en tout temps au minimum requis en cas d'absence ;
- Assure un encadrement approprié et le respect des consignes en tout temps dans l'école - lors des déplacements, lors des temps libres, etc. ;
- Assure la propreté des lieux ;
- En imposant un ratio de plusieurs accompagnateurs, l'horaire de la journée est plus susceptible d'être respecté pour un meilleur roulement des parties ;

### **Avantages-école :**

- Assure le bon déroulement de la journée avec du support supplémentaire ;
- Le responsable de l'école détermine ses accompagnateurs et donc, les personnes ayant accès à l'évènement ;
- Le ratio offre l'opportunité à certains parents d'assister, en tant qu'accompagnateur à l'évènement ;
- La personne responsable de l'équipe et de son encadrement peut se concentrer sur celle-ci pendant que d'autres, se concentrent sur les élèves n'étant pas sur le terrain ;
- Un bon ratio, offre l'opportunité aux élèves de passer du temps de qualité et ainsi développer des liens avec ses camarades plutôt qu'en interaction avec son parent.